

Les réseaux de chaleur pour la transition énergétique des collectivités

Eléments clés de la transition énergétique, les réseaux de chaleur sont des installations généralement portées par des collectivités ou des entreprises. Ils sont composés d'une ou plusieurs chaufferies, qui produisent de l'eau chaude et l'acheminent jusqu'aux bâtiments proches géographiquement via un réseau de canalisations dédié, afin d'en assurer le chauffage et / ou l'eau chaude sanitaire.

L'intérêt de ces réseaux locaux est qu'ils peuvent fonctionner à partir de plusieurs sources énergies, en fonction des besoins identifiés au préalable et des ressources disponibles localement, comme par exemple le biogaz, le soleil, les déchets ou encore le bois, livré sous forme de bûches, plaquettes ou granulés.

Ces réseaux de chaleur ont de nombreux atouts : ils contribuent à l'économie locale, avec la mobilisation de ressources proches et une maintenance nécessairement réalisée in situ ; ils participent à l'indépendance énergétique, évitant ainsi de subir les aléas géopolitiques mondiaux ; ils répondent aux objectifs de développement des énergies renouvelables auxquels le pays est soumis (rappelons que la France s'est engagée à atteindre les 33 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique en 2030, et qu'elles atteignaient seulement 19,1 % en 2020, selon le ministère de la transition écologique).

Selon l'Ademe, la France compte 833 réseaux de chaleur répartis sur le territoire. S'ils sont encore majoritairement situés dans les grands centres urbains, ils se développent aussi fortement dans les régions rurales. En Pays de Morlaix

par exemple, une dizaine de réseaux de chauffage au bois ont fleuri ces dernières années dans les communes de Garlan, Pleyber-Christ, Plougonven, Guiclan, Plouezoc'h, Lanmeur, etc. où ces derniers alimentent les bâtiments publics comme les mairies, écoles et salles multifonctions. Quand elles le peuvent, les communes profitent de l'installation pour revendre de la chaleur aux tiers qui se trouvent à proximité.

Le réseau de chaleur récemment inauguré par la communauté d'agglomération de Morlaix Communauté alimente par exemple les locaux de la collectivité mais aussi le centre culturel du SEW, les locaux du quotidien Le Télégramme, l'auberge de jeunesse, ainsi que quelques logements résidentiels situés à proximité. Cela permet à la fois de rentabiliser les coûts d'installation et de fonctionnement, et de faire profiter aux riverains des avantages d'une installation fiable et confortable.

Les réseaux de chaleur sont donc un formidable outil au service de la transition énergétique des collectivités. C'est dans ce sens qu'il existe des dispositifs d'aides intéressants, comme le « fonds chaleur » de l'Ademe qui permet de financer jusqu'à 60 % de leur coût d'installation.

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique, les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .